

**Demande du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit**

Définition de l'emploi d'expert associé  
**INT-170-14-P005-01-V**

**Informations générales**

Titre fonctionnel : Expert associé au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

Durée de l'affectation : Un an (avec possibilité de prolongation pour une seconde année)

Date d'entrée en fonction : Septembre 2014

Lieu d'affectation : Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York

**Supervision :**

Sous la supervision directe de :  
Titre du superviseur :  
Méthodologie de supervision :

L'expert associé fait partie d'une équipe d'administrateurs de programmes chargés de fournir un appui fonctionnel au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Il travaille sous la direction de l'administrateur de programmes (hors classe), qui l'encadre en permanence. Des examens réguliers des objectifs convenus, des modalités de travail et du comportement professionnel seront assurés. Le titulaire va se familiariser avec des sujets relatifs à la paix et à la sécurité, ainsi qu'aux situations de conflit et d'après conflit. Il va acquérir des connaissances en matière de maintien de la paix et une expérience pratique dans le concours aux rapports du Secrétaire général, plus particulièrement ceux sur la violence sexuelle et sur les questions liées à la protection des civils.

**Fonctions :**

Fonctions, responsabilités et résultats escomptés :

- Concourir à la surveillance de la situation en matière de sécurité, ainsi que de la situation politique, humanitaire et économique du pays confié en vue de combattre la violence sexuelle.
- Assurer le suivi des travaux du Conseil de sécurité, en particulier des examens du mandat, ainsi que de ceux des organisations non gouvernementales en préparant des comptes rendus à l'intention des hauts fonctionnaires du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.
- Prendre part à des réunions revêtant un intérêt pour le Bureau, telles que des groupes de travail intégrés entre le Département et les organismes concernés, et préparer des notes des réunions.
- Élaborer des profils de pays et collecter des informations sur la violence sexuelle dans le cadre de situations préoccupantes.

- Rédiger des documents divers sur le statut et l'évolution des opérations sur le terrain, et en rendre compte dans les notes d'information et points de discussion destinés aux hauts fonctionnaires du Bureau.
- Apporter son concours au Bureau en répondant de façon efficace et rapide aux correspondances générales.
- S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées par le superviseur.

### **Qualifications et expériences :**

Formation :

Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise en sciences politiques ou sociales, en relations internationales ou en droit, en histoire, en économie ou dans toute autre discipline apparentée. La maîtrise de l'anglais et du français, écrit et oral, est indispensable.

Compétences requises à l'ONU :

- Aptitude à planifier et à organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires.
- Aptitude à la communication : S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; rédiger des rapports écrits qui sont clairs, concis et significatifs.
- Esprit d'équipe : Faire preuve de bonnes relations humaines ; être disposé à travailler dans un milieu multiculturel et pluriethnique ; participer activement aux efforts menés par l'équipe.

Expérience professionnelle :

Une expérience acquise au sein d'une situation d'après conflit, ou des connaissances pratiques en la matière, ou une expérience de travail dans une organisation internationale ou multilatérale est souhaitable. La connaissance de l'Afrique est un atout.

Acquisition de connaissances :

À la suite de son affectation, l'expert associé devrait savoir :

- Rendre compte de questions complexes - opérationnelles ou de fond - relatives à la violence sexuelle dans des rapports concis.
- Comprendre les problèmes ayant trait à la paix et à la sécurité, acquérir des connaissances sur les situations de maintien de la paix et de l'expérience pratique en matière de contribution significative à des rapports, des points de discussion, des communiqués de presse, des produits de sensibilisation et d'autres documents sur la violence sexuelle et sur les questions liées à la protection des civils.
- Avoir une compréhension approfondie des relations avec le Conseil de sécurité.
- Comprendre la dynamique associée aux violences sexuelles commises en période de conflit et d'après conflit et formuler des recommandations appropriées pour atteindre les objectifs de l'Organisation.
- Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et dans un milieu multiculturel.

## **VI. Informations utiles**

---

Le poste est à pourvoir au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a été créé en vue de collaborer avec les gouvernements, y compris les représentants militaires et du système judiciaire, ainsi qu'avec les parties à un conflit armé, afin de prévenir la violence sexuelle et d'y remédier. Dans ce contexte, la prévention des crimes de violence sexuelle, en particulier par les parties à des conflits, est une composante essentielle des efforts déployés. Le Bureau a mis en place un programme en six points qui inclut de : mettre fin à l'impunité pour les auteurs de ces actes et chercher à obtenir justice pour les victimes ; assurer la protection et l'autonomisation des civils qui doivent faire face aux violences sexuelles commises en période de conflit, en particulier les femmes et les filles qui sont en sont victimes de manière disproportionnée ; mobiliser la direction politique pour s'attaquer à ce problème ; renforcer la coordination et assurer une réponse plus cohérente du système des Nations Unies ; garantir une prise de conscience accrue du viol comme tactique de guerre et enfin ; mettre l'accent sur l'appropriation du programme par le pays ainsi que sur la direction et la responsabilité nationales dans la lutte contre ce fléau. Le Bureau préconise également la mise en place de services pour les survivants et pour soutenir les cadres de la réforme du secteur de la sécurité, en vue d'assurer la prévention de violences sexuelles liées aux conflits au travers de formations et de l'amélioration des doctrines opérationnelles.